

Le 3 octobre 2005

Madame,

Vous m'avez écrit le 30 août 2005 au sujet de votre insertion dans votre nouvelle paroisse et je veillerai à ce qu'il vous soit répondu ultérieurement.

L'objet de mon présent courrier est autre. Vous avez publié de nombreux ouvrages par lesquels, avec des conférences en divers lieux, et sans mandat ecclésial de la part d'une autorité compétente, vous considérez votre mission de faire connaître des «Messages de conversion des cœurs». J'ai dû me résoudre, en raison de ma responsabilité d'évêque, après un examen attentif de vos écrits, depuis plusieurs mois, à rendre une appréciation négative quand à leur origine surnaturelle.

Cette prise de position devenait d'autant plus nécessaire que, d'une part, j'étais sollicité pour reconnaître l'authenticité de ces messages et des groupes de prière qu'ils ont suscités et que, d'autre part, on laissait entendre que mon silence valait accord implicite. «L'évêque est au courant» aurait-on dit. Veuillez trouver ci-jointe la notification à paraître dans le prochain Bulletin diocésain «Chemins d'Espérance» du mois d'octobre. Ce discernement se fonde et porte uniquement sur vos écrits ou sur ce que l'on peut lire sur Internet et ne porte pas sur votre personne ou votre comportement. Cela relève d'un autre type de discernement spirituel, traditionnel dans l'Église pour juger des «révélations privées», mais dans lequel je n'ai pas voulu entrer.

En espérant que vous accepterez cette notification issue d'un souci de vérité et de clarté inhérent à ma charge, je vous exprime l'assurance de mon religieux dévouement.

† Fr. Albert-Marie de MONLÉON, o.p.  
Évêque de Meaux

P.J. : notification

P.-S. : Pour le moment, l'Association des «Messagers de la Tendresse de Dieu» ne peut, comme telle, revendiquer une reconnaissance ecclésiale quoi qu'il en soit de sa reconnaissance civile (Loi 1901). Les critères d'appartenance ecclésiale d'une association ou d'une institution sont clairs à savoir l'adhésion aux enseignements de l'Église catholique, à ses sacrements, à son Droit, à son éthique, et incluent la reconnaissance par l'autorité compétente et légitime. Or, sur plusieurs de ces points votre Association ne répond pas à ces critères.

## **Notification concernant les écrits de «Françoise»**

Depuis 1999, se sont constitués progressivement en France et dans quelques pays d'Europe des groupes de prière dits des «Messagers de la tendresse de Jésus». Ces groupes sont fondés à la demande que Jésus aurait formulée à une certaine «Françoise» [...], résidant dans le diocèse de Meaux.

Cette personne reçoit presque quotidiennement des messages signés «Jésus Christ» qu'elle écrit sous sa dictée. Ces messages sont actuellement consignés et diffusés dans 14 ouvrages parus entre 1997 et mars 2005 ainsi que par les nombreuses conférences de Madame Faure.

Ce mouvement des «Messagers de la tendresse de Dieu» (appellation de l'Association 1901) semblant se développer, il m'a paru nécessaire, en tant qu'Ordinaire du lieu, d'éclairer les fidèles sur l'authenticité ou non de ces messages. Après examen d'une partie de ces écrits (l'ensemble compte quelque 2760 pages) par deux théologiens, indépendamment l'un de l'autre, et par moi-même, et tenant compte des usages de l'Église relatifs aux «révélations privées» et aux manifestations extraordinaires, je suis amené à conclure qu'on ne peut pas reconnaître le caractère surnaturel de ces messages. J'invite les fidèles à ne pas se laisser troubler et à conserver l'authenticité de la foi que le Seigneur Jésus a confié à son Église.

Les raisons qui motivent ce jugement négatif sur les écrits de Françoise sont consignées dans un document de quatre pages que je tiens à la disposition des personnes qui voudraient en prendre connaissance.

Meaux, le 8 septembre 2005

Albert-Marie de Monléon,  
Évêque de Meaux

Par mandatement  
Monsieur l'Abbé Michel HENRIE  
Chancelier

## **Exposé des motifs de la notification concernant les écrits de «Françoise»**

Depuis 1999 se sont développés en France et à l'étranger à partir des ouvrages, des conférences et des enregistrements d'une «Françoise» des groupes de prière. (D'après l'information tirée du site internet de l'association «des Messagers de la Tendresse de Dieu», il existerait actuellement 80 groupes en France et une cinquantaine dans divers pays européens.) Les ouvrages publiés depuis 1997 sont la transcription de messages dictés à Françoise par Jésus en personne. Françoise H. F. résidant dans le diocèse de Meaux il m'a paru nécessaire de procéder à un examen de ces écrits à la lumière de la doctrine de l'Église Catholique. Cette étude devenait d'autant plus nécessaire que dans le cercle de «Françoise» on laisse entendre que mon silence vaudrait accord implicite.

J'ai fait étudier ces textes par un Père jésuite, théologien connu, par une théologienne compétente en patristique et en exégèse et je les ai étudiés moi-même. Également d'autres personnes, prêtres ou laïcs, m'ont donné leur avis.

De cette étude il résulte qu'on ne peut pas reconnaître le caractère surnaturel de ces écrits (cf. notification ci-jointe).

Avant de présenter les raisons qui motivent ce jugement, je tiens à souligner deux points.

L'enquête s'est faite uniquement à partir des écrits tels que publiés en librairie et sur le site internet. Bien entendu nous n'avons pas fait d'étude exhaustive des 14 ouvrages édités à ce jour (chacun comportant entre 150 et 300 pages, soit en tout quelque 2760 pages). Nous nous sommes appuyés sur un échantillonnage assez large pour porter un jugement motivé. D'ailleurs, il s'agit d'écrits très répétitifs.

En second lieu, je tiens à souligner que je ne suspecte pas la bonne foi et la sincérité de cette personne qui s'estime inspirée. Il est vraisemblable qu'elle a été égarée entre autres par le manque de jugement et de compétence de ceux qui l'accompagnent. Par ailleurs, j'ai tenu à ne pas porter de jugement sur le comportement et la vie chrétienne de l'intéressée, que je n'ai jamais rencontrée.

Il convient de noter également tel ou tel aspect positif du message à savoir en particulier l'appel à l'abandon et à la confiance totale comme des enfants envers Dieu, à l'amour miséricordieux de Jésus, au don de soi et à l'humilité. Il faut aussi noter une certaine évolution positive entre les premiers ouvrages et les derniers qui introduisent des affirmations plus nuancées que les jugements définitifs et les généralisations abusives des premiers écrits.

Si, dans ces textes, il s'agissait de simples locutions intérieures, à titre personnel, et de maladresse d'expression, cela relèverait de la vie privée spirituelle, mais à partir du moment où les écrits sont proposés publiquement comme un enseignement d'origine divine destiné à tous, par une mission universelle de la messagère, il devenait nécessaire, pour l'évêque du lieu où celle-ci réside, d'évaluer ces écrits à la lumière de la doctrine de l'Église catholique et de ses usages concernant les «révélations privées» et les manifestations extraordinaires. En effet, «Françoise», sans aucun mandat ou discernement ecclésial authentique, s'est donnée mission de répandre largement ces «messages de conversion des cœurs» donnés par Jésus Christ.

Voici d'une manière concise, mais qui pourrait être largement développé, quelques éléments qui montrent que ces prétendus messages de Jésus ne sont que le fruit de méditations privées.

1. Tous les messages commencent par «Jésus Christ te dicte : Je te bénis» et sont signés «Jésus Christ». Il ne s'agit pas de locutions intérieures, que «Françoise» revendique par ailleurs et pour d'autres interventions, mais de textes donnés non seulement sous la dictée, mais, apparemment, presque comme une «écriture automatique»: «Jésus guide ta main». Or, toute la Révélation Biblique nous montre que Dieu se révèle aux auteurs sacrés, très spécialement aux prophètes, d'abord par sa Parole, moyen de communication privilégiée pour la personne humaine. Dieu annonce le Salut «par la bouche de ses saints prophètes» (Lc 1,70) et si les auteurs sacrés consignent par écrit ce que Dieu leur communique, ils agissent toujours en «auteurs véritables» (Dei Verbum n. 11) et non en instruments passifs. De même, l'expérience des mystiques connus par l'Église montre que mutatis mutandis vaut également pour les «révélations privées» chez les saints. Ainsi, avant même toute analyse du contenu, on doit constater que le mode de transmission des messages de Françoise n'est pas en consonance avec la Tradition ecclésiale de l'inspiration divine.

2. On remarque une absence à peu près totale de référence, soit implicite soit explicite, à la Parole de Dieu. L'Ancien Testament et le Nouveau ne sont pas le milieu nourricier des publications de Françoise. Certains passages se trouvent parfois même en opposition avec la Sainte Écriture. Très souvent, lorsque «Jésus» appelle à la fidélité à «Sa parole», une lecture attentive montre qu'il s'agit en réalité non de la Bible ou de l'Évangile, mais des paroles transmises par F. On est ainsi appelé subrepticement à substituer, de fait, ces textes à l'authentique Parole de Dieu.

3. L'abondance des écrits de Françoise revêt fréquemment un caractère sentimental, égocentrique, mièvre, puéril, et parfois même franchement grotesque. Le ressenti se substitue souvent à la foi théologique.

4. L'approche de la prière n'apparaît pas enracinée dans la tradition spirituelle de l'Église et s'en éloigne souvent.

5. On constate une opposition déterminée, parfois agressive, à l'encontre de ceux qui oseraient mettre en doute l'origine céleste de ces révélations.

6. On rencontre des passages qui manquent de clarté, de netteté dans l'expression et on trouve parfois des contradictions dans une même page. Par ailleurs, certaines «prophéties» ont été contredites par les faits.

7. Ce Jésus de Françoise manifeste à l'égard de l'Église une distance et une extériorité qui s'opposent à la doctrine catholique de l'unité du Christ et de son Église. On trouve un dualisme entre l'Église actuelle envahie par l'ivraie et la vraie Église du Christ, qui lui est demeurée fidèle et qu'Il va renouveler.

8. La médiation de l'Église dans la vie spirituelle et chrétienne est occultée, pour ne pas dire écartée. Il n'y a pas à recourir au discernement ecclésial puisque c'est Jésus qui parle en direct.

9. L'approche des sacrements en général, et celui du pardon, en particulier, est gravement défailante dans ces récits.

10. On rencontre, au moins dans les premiers ouvrages, mais déjà sous la signature de «Jésus Christ», des attaques répétées et sans nuances contre les ministres et les fidèles de l'Église catholique.

11. L'assurance récurrente d'être unie à Jésus et guidée constamment par Lui, de manière stable et quasi définitive, concorde mal avec les craintes, que l'on rencontre souvent chez les mystiques, de ne pas correspondre à la grâce, d'égarer les autres, de ne pas être soumis à l'Église.

12. Dans les derniers ouvrages, la multiplication des notes de Françoise pour atténuer ou interpréter ces «paroles de Jésus» contredisent, ou nuancent de manière curieuse, l'obstination récurrente à vouloir conférer à ces écrits l'autorité irréfragable de Jésus.

13. Enfin, la manière dont le directeur spirituel présente et «promeut» Françoise n'est pas toujours véridique, au moins par omission.

Ce faisceau d'éléments négatifs et d'autres qu'il serait trop long de développer (par exemple, manière de traiter le mystère de la Croix) invite à ne pas considérer comme surnaturelles les prétendues révélations de Françoise.

Meaux, le 29 août 2005  
† Fr. Albert-Marie de Monléon, o.p.  
Évêque de Meaux

## **Quelques citations des écrits de «Françoise»**

**Afin de permettre à chacun de se faire une opinion voici quelques citations significatives que le contexte plus large ne rend pas plus acceptables.**

«Vois-tu, quand Je Me sers de ta main pour écrire, tu es Mon instrument et Je guide ta main.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 4, p. 58)

«Quand Je tiens la main, Je guide aussi ton cœur, pareillement, de sorte que rien de ce qui ne viendrait pas de Moi ne soit écrit. Alors, paix à toi pour toujours.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 4, p. 64)

«Si l'on t'écoute, lorsque tu proclames Mon Message, c'est Moi que l'on écoute et Je bénirai. Si l'on cherche à te repousser, à t'empêcher de témoigner, c'est Moi, Jésus Christ, que l'on repousserait ; alors, Je renverserai les orgueilleux qui se mettraient sur Mon Chemin car J'ai dit : « Elle ira sur les routes donner Mon pain à ceux qui ont faim et pleurent.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 6, p. 225)

«Tu ne crois pas porter ma Croix ? Et bien, Je vais te dire ceci : tu la portes, mais tu M'aimes tant, tu es si proche de Moi, tu reçois tant Mes Grâces, que tu ne la sens pas. C'est pour que tu ne la sentes pas que Je t'ai donné cette passion pour moi.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 6, p. 59)

«Apprends à ne jamais te laisser influencer par d'autres âmes, car Je suis ton seul guide.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 4, p. 10)

«Mon Église est comme morte...» (Messages de conversion des cœurs, Tome 6, p. 190)

«Je te fais la grâce de te donner directement ce sacrement» (Il s'agit du sacrement de la réconciliation). (Messages de conversions des cœurs, Tome 4, p. 50)

«Vois-tu, en ce temps qui vient, ce ne sont pas les études qu'il faut privilégier pour les enfants, même s'ils doivent apprendre un peu.» (Messages de conversion des cœurs, Tome 6, p. 21)

«Va petite fleur : tu réjouis Mon cœur. Souris-Moi toujours autant : cela Me repose...» (Messages de conversion des cœurs, Tome 6, p. 200)